



Presse Nationale

> Politique



Révision de la Constitution : La loi votée en plénière, hier à l'Assemblée nationale

Après le Sénat, les députés ont voté, hier, le projet de loi portant révision de la Constitution. 158 députés sur les 251 que compte l'institution ont pris part aux travaux. Le vote qui a sanctionné les travaux a donné les résultats suivants : 157 voix pour, une voix contre et zéro abstention. Le Parlement se réunira, ce matin, en Congrès pour l'adoption finale du projet de révision de la loi N°2016-886 du 08 novembre 2016 portant Constitution de la République de Côte d'Ivoire. Après cette étape, le texte va retourner à l'Exécutif pour la promulgation et son inscription dans le journal officiel.

> Société



Renforcement du système de santé ivoirien : Un nouveau projet de 130 milliards de FCFA lancé par la Banque mondiale, hier

Une double cérémonie de clôture du Projet de renforcement du système de santé et des urgences épidémiques (PRSE) et de lancement du Projet d'achat stratégique et harmonisation des financements et des compétences de santé (Spark-Santé) a eu lieu hier lundi 16 mars 2020 à Abidjan-Cocody. Le Spark-Santé sera financé par le groupe de la Banque mondiale à hauteur de 130 milliards de FCFA. Il s'inscrit dans la continuité du PRSE.



IDT lance une campagne de sensibilisation

La société ivoirienne de télédiffusion (IDT) lance une vaste campagne de communication presse visant à informer et sensibiliser la population sur le passage de la télévision analogique vers la télévision numérique. Cette campagne presse passe par l'information et la formation des acteurs des médias sur la TNT. Dans cette perspective, IDT présentera à la presse, le processus de fonctionnement de la TNT et ses avantages ainsi que l'état des lieux du déploiement national, ce mardi 17 mars 2020, à son siège situé à Cocody.



Mesures contre le Coronavirus : Ecoles, boîtes de nuit, cinémas...fermés

Le lundi 16 mars, le Président de la République, Alassane Ouattara a présidé une réunion du Conseil national de sécurité au cours de laquelle des mesures complémentaires ont été prises pour lutter contre la propagation du Coronavirus (Covid -19) en Côte d'Ivoire. Il s'agit entre autres de la fermeture des écoles, boîtes de nuit, cinémas, etc.



Pandémie du Coronavirus : Les 13 mesures prises par le Conseil National de Sécurité

Le Président de la République, Alassane Ouattara, a présidé, le lundi 16 mars 2020, une réunion extraordinaire du Conseil national de sécurité (CNS). L'ordre du jour a porté sur un seul point, à savoir, la situation de la pandémie de la maladie à Coronavirus 2019 (COVID-19) en Côte d'Ivoire. Suite à l'exposé du ministre de la Santé et de l'Hygiène publique sur l'évolution de la maladie à Coronavirus, il ressort qu'à la date du 16 mars 2020, 06 cas confirmés ont été enregistrés à Abidjan. Le gouvernement pour faire face à cette pandémie a pris 13 mesures complémentaires.



Communiqué de l'ambassade de France en Côte d'Ivoire

L'ambassade de France en Côte d'Ivoire dément formellement les allégations faisant état de la présence de personnes contaminées au COVID-19 sur le camp de Port-Bouët des Forces Françaises en Côte d'Ivoire

(FFCI). En outre, conformément aux règles édictées par les autorités sanitaires ivoiriennes (INHS), l'ambassade de France et les FFCI, mettent en œuvre des mesures strictes visant à éviter l'apparition du virus au sein des FFCI et de la communauté française. Les autorités françaises et ivoiriennes coopèrent dans un esprit de solidarité pour faire face à une crise mondiale.



Conseil national des jeunes de Côte d'Ivoire : Mamadou Touré investit le bureau exécutif

Le ministre de la Promotion de la jeunesse et de l'Emploi des jeunes, Mamadou Touré, a procédé lundi, à l'investiture du bureau exécutif national du CNJCI au Plateau. Ce bureau fort de 21 membres est composé des organisations de jeunesse de la société civile et des formations politiques. Le ministre Mamadou Touré a rappelé que l'organe vise à mieux organiser la participation des jeunes dans le processus de prise de décision pour toutes les questions qui concernent la jeunesse.

> Culture



Festival des musiques urbaines d'Anoumabo (FEMUA) : La 13e édition reportée à une date ultérieure

La 13e édition du Festival des musiques urbaines d'Anoumabo (FEMUA), est reportée à une date ultérieure en raison du coronavirus, a annoncé le commissaire général, Traoré Salif dit A' Salfo, leader du groupe Magic System, hier lundi 16 mars 2020. Prévues du 14 au 19 avril prochain, l'édition 2020 du FEMUA a été officiellement lancée jeudi 12 mars 2020 à Abidjan-Cocody. Elle s'articule autour du thème «Alliance Afrique-Europe: Paix et développement».

> Sport



Présidence à la FIF : Sory Diabaté annonce sa candidature à Danho Paulin

Sory Diabaté, candidat à la présidence de la Fédération Ivoirienne de Football a été reçu en audience par le ministre Danho Paulin, le lundi 16 mars 2020 au cabinet du ministère des Sports au Plateau. Le premier vice-président de la FIF, candidat à l'élection, Sory Diabaté a déclaré officiellement au patron du sport en Côte d'Ivoire, Danho Paulin, son ambition de succéder à l'actuel président de la FIF, Sidy Diallo. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la tournée d'information du candidat à la succession de Sidy Diallo.

Vu sur le Net

> Politique



Situation socio-politique/Kandia Camara : « La réconciliation en Côte d'Ivoire est une réalité »

La ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle a effectué une visite du vendredi 13 au samedi 14 mars, à Bayota, dans la région du Gôh. Accompagnée des secrétaires d'Etat Myss Belmonde Dogo, Aimée Zebeyoux et de quelques cadres de la région, au nombre desquels, Alcide Djedjé, Allou Eugène, Kandia Camara s'est rendue dans le village de Logouata, dans la sous-préfecture de Bayota où elle a présidé une cérémonie de réconciliation, dans la région. Autour du thème : « Pardon, réconciliation et cohésion sociale pour le développement durable ». Pour elle, la réconciliation est une réalité en Côte d'Ivoire. « Cet accueil que vous me réservez dénote de la réalité des faits en Côte d'Ivoire. Souvent on dit dans ce pays qu'il n'y pas de réconciliation entre les populations. Moi Kandia Camara, vous savez tous ici que je suis RHDP. Mais à chaque fois, on m'invite dans cette région. Je viens encore de recevoir ce jour même, une invitation spéciale des parents de Laurent Gbagbo pour me rendre dans le village de Mama, après ma visite dans son village maternel de Blouzon. C'est la preuve indiscutable que la réconciliation en Côte d'Ivoire est une réalité », a soutenu la ministre.

> Société



Coronavirus : Le premier ivoirien contaminé guéri de la maladie

Les nouvelles concernant le premier ivoirien contaminé par la maladie à coronavirus sont bonnes. Le patient est totalement guéri. Cette information a été donnée ce lundi 16 mars 2020 par le secrétaire général de la Présidence de la République, Patrick Achi. Identifié le mardi 10 mars 2020, le premier cas du coronavirus en Côte d'Ivoire âgé de 45 ans avait été mis en quarantaine par les autorités ivoiriennes. Quelques jours après son isolement au Chu de Treichville, au service des maladies infectieuses et tropicales le responsable de l'INHP, le Pr Benié Vroh-Bi avait donné des nouvelles rassurantes du premier patient.



Coronavirus : Tous les événements sportifs nationaux et internationaux suspendus pour une période de 15 jours

A l'issue de la réunion du Conseil national de sécurité présidé par le Président de la République, Alassane Ouattara, des mesures complémentaires ont été prises pour lutter contre la propagation du Coronavirus (COVID-19) en Côte d'Ivoire. Parmi elles, la suspension de tous les événements sportifs et culturels nationaux et internationaux pour une période de 15 jours. Par conséquent, la 21^{ème} journée de la Ligue 1 ivoirienne ainsi que les événements des autres disciplines sportifs prévus ce week-end n'auront pas lieu.



Coronavirus : Ouattara appelle les populations au respect strict des mesures sanitaires

Le Président de la République, Alassane Ouattara, appelle l'ensemble des populations vivant en Côte d'Ivoire à respecter de manière stricte les mesures de santé publique prises pour éviter la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19). Dans une adresse lue par le secrétaire général de la Présidence, Patrick Achi, lundi au Palais de la Présidence, le Chef de l'Etat exhorte ses compatriotes à la responsabilité. Il invite les autorités traditionnelles et les chefs religieux à encourager la population au respect scrupuleux de ces décisions. Le Président Ouattara exhorte également les Ivoiriens vivant à l'étranger du pays à se conformer aux dispositions prises par les gouvernements de leur pays de résidence.



Six cas confirmés de coronavirus en Côte d'Ivoire (CNS)

A ce jour, la Côte d'Ivoire compte six cas confirmés de personnes atteintes par le coronavirus (Covid 19), selon le communiqué du Conseil national de sécurité (CNS) lu lundi par le secrétaire général de la Présidence, Patrick Achi, au Palais présidentiel d'Abidjan Plateau. "Il ressort, à la date du 16 mars, que six cas confirmés ont été enregistrés à Abidjan. Tous ces cas, importés de France et d'Italie dont deux cas secondaires à Abidjan, ont été pris en charge par les services sanitaires", a rassuré le secrétaire général de la Présidence. "Le premier cas est guéri et l'état de santé des autres ne suscite pas d'inquiétude", a-t-il affirmé.



Suspension de l'entrée en Côte d'Ivoire des voyageurs non ivoiriens provenant des pays de plus de 100 cas de Coronavirus

Le gouvernement ivoirien a annoncé, lundi soir à Abidjan, la suspension pour 15 jours de l'entrée en Côte d'Ivoire des voyageurs non ivoiriens provenant des pays de plus de 100 cas confirmés de maladie à Coronavirus. L'information a été donnée par le secrétaire général de la Présidence ivoirienne, Patrick Achi, dans un communiqué sanctionnant une réunion extraordinaire du Conseil national de sécurité (CNS) présidée par le Président Alassane Ouattara.



Démarrage à grande échelle du projet « Education numérique » en Côte d'Ivoire

Le ministère ivoirien de l'Education nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle et ses partenaires dont Huawei, ont annoncé lundi à Abidjan, le démarrage à grande échelle du projet «Education numérique», visant à rendre le système éducatif ivoirien numérique. « C'est un vaste projet de numérisation de notre système éducatif que nous avons entrepris avec la société Huawei. Nous avons bénéficié d'un financement chinois qui nous permet de réaliser ce projet. Concrètement, nous allons mettre en place un réseau dédié de transmission de données au sein du ministère de l'Education nationale. Deuxièmement, mettre en place un centre de données qui va servir tout le ministère de l'Education nationale », a expliqué Aboubacar Coulibaly, le directeur des technologies et des systèmes d'information du ministère de l'Education nationale. C'était au terme d'une rencontre dite de «Point d'étape» avec son partenaire chinois.



Les fiches de l'EPS au BEPC et au Baccalauréat disponibles en ligne

Les fiches des examens à la session 2020 de l'Epreuve physique et sportive (EPS) du Brevet d'études du Premier cycle (BEPC) et du Baccalauréat sont disponibles en ligne depuis lundi sur la plateforme AGGE accessible à partir du site web www.men-deco.org. Les établissements scolaires publics et privés des directions régionales et départementales de l'Education sont priés d'imprimer respectivement les fiches

d'EPS des candidats officiels et des candidats libres à l'effet de les transmettre aux différents centres de composition accompagnés des bordereaux établis par genre et par ordre alphabétique, indique une note ministérielle dont l'AIP a eu copie mardi.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement
de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.officiel



gouvci.video



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.